

REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 27 septembre 2021 à 18h00 le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 21 septembre 2021 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Laurent MARCANGELI, Le Maire.

Etaient présents:

Laurent Marcangeli, Stéphane Sbraggia, Stéphane Vannucci, Simone Guerrini, Pierre Pugliesi, Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Jacques Billard, Nicole Ottavy, Charles Voglimacci, Annie Costa-Nivaggioli, Jean-Pierre Aresu, Annie Sichi, Christophe Mondoloni, Aurélia Massei, Danielle Flamencourt, Isabelle Jeanne, Camille Bernard, Jean-Pierre Sollacaro, Jean-François Luccioni, David Frau, Isabelle Falchi, Christelle Combette, Christian Bacci, Alain Nicolai, Basiliu Moretti, Alexandre Farina, Marine Schinto, Danielle Antonini, Jean-Paul Carrolaggi, Jean-André Miniconi, Jean-Michel Simon

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Caroline Corticchiato à Laurent Marcangeli, Dominique Carlotti à Pierre Pugliesi, Marie-Noëlle Nadal à Annie Costa-Nivaggioli, Philippe Kervella à Stéphane Sbraggia, Paul Mancini à Simone Guerrini, Laetitia Maroccu à Aurélia Massei, Muriel Piera à Stéphane Vannucci, Emmanuelle Villanova à Jean-Pierre Aresu, Marie-Françoise Gaffory Fau à Alain Nicolai, Pierre-Laurent Audisio à Alexandre Farina, Marine Ponzevera à Charles Voglimacci, Sébastien Deliperi à Jean-Pierre Sollacaro, Jean-François Casalta à Jean-André Miniconi, Vanina Angelini-Buresi à Danielle Antonini, Julia Tiberi à Jean-Michel Simon

Etaient absents:

Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, Isabelle Feliciaggi, Etienne Bastelica

Nombre de membres composant l'Assemblée : 49
Nombre de membres en exercice : 49
Nombre de membres présents : 31
Quorum : 25

Le quorum étant atteint, Madame Marine Schinto, est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20210927-2021_223-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2021 Affichage : 01/10/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 27 septembre 2021
Délibération N° 2021/223
Acquisition de matériels et équipements sportifs pour les différentes structures sportives de la Ville.

Page 1 sur 8

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

La Ville d'Ajaccio, propriétaire d'installations sportives couvertes et de plein air, a des besoins récurrents en matière de matériels sportifs comme des buts de football à 11, à 8, des buts de hand-ball intérieurs et extérieurs, des poteaux de volley-ball, de basket-ball, du matériel de gymnastique etc.

Il apparait donc comme impératif que la Ville d'Ajaccio se dote de nouveaux équipements sportifs au sein de ses installations, dédiées à toutes disciplines sportives.

ETAT DES LIEUX:

Ainsi, quinze installations au total sont dédiées à toutes les disciplines sportives. Les principaux utilisateurs sont : les scolaires, les clubs et associations, le tout public.

Sur ces quinze installations, voici la liste des installations sportives concernées :

Piscines

- 1) Piscine des Salines
- 2) Piscine Pascal Rossini

Gymnases

- 1) Gymnase Laetitia Bonaparte
- 2) Gymnase Saint Jean
- 3) Gymnase Michel Bozzi Finosello
- 4) Gymnase Charles Demedardi Padule

Stades de Football

- 1) Stade Ange Camili (synthétique) Stiletto
- 2) Stade Pierre Cahuzac (synthétique) Pietralba
- 3) Stade des Salines (synthétique)
- 4) Stade Suartello (stabilisé)
- 5) Stade Binda (stabilisé) les Cannes

Stades de Rugby

- 1) Stade Jean Nicoli Vignetta
- 2) Stade de Sarrola Carcopino

Pistes d'athlétisme

- 1) Piste 400m Jean Nicoli Vignetta
- 2) Piste 200m Jean Nicoli Vignetta

Complexes sportifs

Complexe Pascal Rossini

- Sports collectifs intérieur / extérieur
- Dojo
- Salle de boxe

Halle Jean Nicoli Vignetta

2021/223 Page 2 sur 8

- 1) Sports collectifs
- 2) Gymnastique

<u>Niveau de compétition</u> National – Régional – Départemental

Il est proposé le renouvellement et l'acquisition d'équipements et matériels à hauteur de 125 560 € HT pour l'ensemble des structures sportives, selon le détail ci-dessous :

Nº	DESIGNATION	Unité (U)	Quantité Estimative Annuelle	Prix à l'unité (U) en € H.T	Prix Tota H.T. (QEA*
4	Buts de handball la paire complet Intérieur	1	(QEA)	2800.00€	2 800.00
2	Filets de handball intérieur et extérieur	-	4	200.00€	800.00
3	Filets amortisseurs de handball la paire	+	4	110.00€	440.00
4	Buts de hand-ball extérieur	1	1	3 000.00€	3 000.00
5	Poteaux volleyball la paire complet intérieur	1.0	2	1600.00€	3 200.00
6	Filets sur drisse de volley-ball intérieur	1 1	10	120,00€	1 200.00
7	Mires pointages de volley-ball la paire	1	4	50,00€	200.00
8	panneaux de basket-ball Méthacrylate intérieur sur relevables	1	2	700,00€	1 400,00
9	panneaux de basket-ball Méthacrylate intérieur sur rabattables	1	1	700,00€	700,00
10	poteaux et panneaux de basket extérieur	1	4	900,00€	3 600,00
11	Cercles basket-ball complet Extérieur fixe	1	3	200,00€	600,00
12	Cercles basket-ball complet Intérieur inclinables	1	3	500,00€	1500,00
13	Panneaux de basket-ball fiberglass Extérieur	-ME-IX CH 11	3	300,00€	900,00
14	Protections de bas de panneaux de basket-ball	1	6	300,00€	1 800,00
				TOTAL HT	22 140,0

2021/223 Page 3 sur 8

Acquisition Matériel Sportif pour la Ville D'Ajaccio

2 Matériel sportif GYMNASTIQUE

N°	DESIGNATION	Unité (U)	Quantité Estimative Annuelle (QEA)	Prix à l'unité (U) en € H.T (PU)	Prix Total H.T. (QEA * PU)
1	Matelas confort "grand modèle"	1	3	1950,00€	5 850,00 €
2	Matelas confort "petit modèle"	1	2	950,00€	1 900,00 €
3	Bloc de réception 200 x 100 x 50 cm JERSEY	1	2	480,00€	960,00 €
4	Tapis "Carpette" multi-usages 150 x 100 x 1.5 cm	1	2	160,00€	320,00 €
5	Tremplin de compétition "Hard" Evolution - Homologué FIG	1	1	750,00€	750,00 €
6	Tremplin de compétition "Soft" "Evolution" - Homologué FIG	1	1	670,00€	670,00 €
7	Barres asymétriques compétition "Rio" - câblerie courte	1	1	3250,00€	3 250,00 €
8	Porte-mains de barres asymétriques - l'unité	1	4	345,00€	1 380,00 €
9	Coulisseau+chape+goupille pour Barres Asymétriques	1	1	115,00€	115,00 €
10	Kit d'entretien haubanage : 4 sabots d'ancrage + visserie	1	6	72,00€	432,00 €
11	Protection intégrale du Pied central de Table de Saut	1	1	550,00€	550,00 €
12	Interface standard table de saut fixe	1	1	250,00€	250,00 €
13	Patin + vis pour tremplin et mini agrès	1	32	7,00€	224,00 €
14	Patins de Mini Trampoline - le jeu de 4	1	3	17,00€	51,00€
15	Anneau sandow diam 9 longueur 95cm	1	4	113,00€	452,00 €
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			TOTAL HT	17 154,00 €

Acquisition Matériel Sportif pour la Ville D'Ajaccio

3 Matériel sportif STADES

N°	DESIGNATION	Unité (U)	Quantité Estimative Annuelle (QEA)	Prix à l'unité (U) en € H.T (PU)	Prix Total H.T. (QEA * PU)
1	But de Foot à 11 Fixe la paire complet	1	1	2 000,00€	2 000,00 €
2	But de Foot à 11 transportable auto-lesté	1	2	1900,00€	3 800,00 €
3	But de Foot à 8 Rabattable la paire complet	1	2	2 000,00€	4 000,00 €
4	But de Foot à 8 transportable auto-lesté	1	2	1800,00€	3 600,00 €
5	Mini but de Foot aluminium transportables	1	4	225,00€	900,00€
6	jeu de 4 Poteaux Corners	1	2	75,00€	150,00 €
7	Jeu de 2 drapeaux juge de touche	1	2	40,00€	80,00 €
8	Filets de but football à 8 la paire	1	3	130,00€	390,00 €
9	Filets de but football à 11 la paire	1	3	150,00€	450,00 €
10	Abri touche monobloc polyéthylène	1	1	7355,00€	7 355,00 €
11	Grattoirs à chaussures	1	10	55,00€	550,00 €
12	But Rugby complet la paire	1	1	5 000,00€	5 000,00 €
13	Plifix de tracage de terrain	1	2	80,00€	160,00 €
14	Protections poteaux Rugby	1	1	650,00€	650,00 €
			•	TOTAL HT	29 085,00 €

2021/223 Page 4 sur 8

Acquisition Matériel Sportif pour la Ville D'Ajaccio 4 Matériel sportif ATHLETISME

N°	DE SIGNATION	Unité (U)	Quantité Estimative Annuelle (QEA)	Prix à l'unité (U) en € H.T (PU)	Prix Total H.T. (QEA * PU)
1	Mousse sautoir hauteur à la perche	1,000	1	7500,00€	7 500,00 €
2	Sautoir hauteur basic complet	1	1	3 340,00€	3 340,00 €
3	Butoir fibre de l'air de lancer	1	2	150,00€	300,00€
4	Filet pour cage marteau	1	1	1450,00€	1 450,00 €
5	haies de steeple 4m	1	3	680,00€	2 040,00 €
6	haies de steeple 5m	- 1	1	740.00€	740.00 €
7	Haies Compétition	. 1	80	120,00€	9 600,00 €
8	Starting-Block compétition	1	8	230,00€	1840,00 €
9	Réducteur de cercle bois	1	1	340,00€	340.00 €
10	Poteaux saut en hauteur	1	1	225,00€	225,00 €
11	Toise télescopique saut en hauteur	1	1	250,00€	250,00 €
12	Barre de saut en hauteur	1	2	70,00€	140,00 €
13	Javelots compétition	1	12	50,00€	600,00€
14	Marteaux	1 1	6	70,00€	420,00 €
15	Poids	1	10	50,00€	500,00€
16	Disques de lancer	1	10	35,00€	350,00 €
17	Témoins de relais aluminium le jeu de 4	1	32	15,00€	480,00 €
18	Ruban de mesure en acier	1	5	100,00€	500,00 €
19	Planche d'appel compérion saut en longueur et triple saut	1	6	230,00€	1 380,00 €
	60 (TOTAL HT	31 995,00 €

Page 5 sur 8 2021/223

Acquisition Matériel Sportif pour la Ville D'Ajaccio

LOT N°5 Matériel sportif PISCINES

N°	DESIGNATION	Unité (U)	Quantité Estimative Annuelle (QEA)	Prix à l'unité (U) en € H.T (PU)	Prix Total H.T. (QEA * PU)
1	Plot de départ réglable Homologué	1	5	1 120,00€	5 600,00 €
2	Lignes d'eau inox compétitions 25M	1	2	600,00€	1 200,00 €
3	Lignes d'eau standard 25M	1	8	350,00€	2800,00€
4	Support de lignes virages lnox diam 43	1	3	150,00€	450,00 €
5	Support de lignes virages Inox diam 48	1	3	180,00€	540,00 €
6	Fanions virage des faux départ 16M	1	2	25,00€	50,00€
7	Echelles d'accès bassins droit diam 43	1	2	600,00€	1 200,00 €
8	Echelles d'accès bassins standard diam 48	1	2	€00,00	1200,00 €
9	Chariot enrouleur lignes d'eau		1	1600,00€	1 600,00 €
10	Caillebotis à goulotte autoporteur	1	25ML	1600,00€	1 600,00 €
11	Chariot de rangement avec couvercle	1	2	650,00€	1 300,00 €
12	Banc PVC avec penderie	1	6	500,00€	3 000,00 €
13	Brassards de natation	1	10	8,00€	80,00€
14	Ceintures de natation	1	10	11,00€	110,00 €
15	Buchettes Frites piscine	1	30	8,00€	240,00 €
16	Planches de natation	1	30	9,00€	270,00 €
17	Pull-Buoy	1	30	8,00€	240,00€
18	Cerceaux lestés piscine par lot de 4	1	2	25,00€	50,00€
19	Cerceaux flottant piscine par lot de 4	1	2	12,00€	24,00€
20	Jeux d'anneaux lestés piscine lot de 4	1	4	8,00€	32,00 €
21	Radeau piscine bicolore	1	2	110,00€	220,00 €
22	Tapis bébé piscine à trous	1	4	80,00€	320,00 €
23	Toboggan pédagogique piscine	1	1	500,00€	500,00 €
24	Rocher pédagogique ouvert	1	1	500,00€	500,00 €
25	Rocher pédagogique fermé	1	1	600,00€	600,00€
26		1	1	800,00€	800,00 €
27	Marche pour échelle droite largeur 190	1	2	85,00€	170,00 €
28	Marche pour échelle droite largeur 80mm	1	2	45,00€	90,00€
29	Marche pour échelle standard largeur 190	1	2	150,00€	300,00 €
30	Marche pour échelle standard largeur 80	1	2	50,00€	100,00 €
			1035	TOTAL HT	25 186,00 €

2021/223 Page 6 sur 8

Acquisition Matériel Sportif pour la Ville D'Ajaccio

N°1/2/3/4/5 RECAPITULATIF

Nº	DESIGNATION	Unité (U)	Quantité Estimative Annuelle (QEA)	Prix å l'unité (U) en € H.T (PU)	Prix Total H.T. (QEA * PU)
1.	GYMNASES	1	1	22 140,00 €	22 140,00 €
2	GYMASTIQUE	1	1	17 154,00€	17 154,00 €
3	STADES	1	1	29 085,00€	29 085,00 €
4	ATHLETISME	1	1	31995,00€	31 995,00 €
5	PISCINES	1	1	25 136,00€	25 186,00 €
h	1	Lanca de la constante de la co		TOTAL HT	125 560,00 €

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver le programme d'acquisition d'équipements sportifs, pour un montant total de 125 560 euros HT;

D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la Collectivité de Corse au titre de sa dotation sportive ainsi qu'au titre des dotations sportives émanant de l'Agence Nationale du Sport, selon le plan de financement suivant :

	Montant de l'opération HT	% de participation
Ville d'Ajaccio	25112	20%
Collectivité de Corse – dotation sportive	50224	40%
Agence Nationale du Sport	50224	40%
TOTAL	125 560	100%

LE CONSEIL MUNICIPAL Ouï l'exposé de Monsieur Stéphane VANNUCCI, adjoint délégué Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ; Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 27 septembre 2021,

Considérant la nécessité d'équiper les structures sportives de la Ville,

APPROUVE

Le programme d'acquisition d'équipements sportifs, pour un montant total de 125 560 euros HT;

AUTORISE

Monsieur le Maire à solliciter la Collectivité de Corse au titre de sa dotation sportive ainsi qu'au titre des dotations sportives émanant de l'Agence Nationale du Sport, selon le plan de financement suivant :

	Montant de l'opération HT	% de participation
Ville d'Ajaccio	25112	20%
Collectivité de Corse – dotation sportive	50224	40%
Agence Nationale du Sport	50224	40%
TOTAL	125 560	100%

VOTE
A l'unanimité de ses membres présents et représentés.

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus. (Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI